

Le Bataillon Scolaire de Fraize

Si mes souvenirs sont exacts, ceci se passa après l'affaire *Schnæbelé* ⁽¹⁾ qui souleva en France, et surtout dans nos montagne vosgiennes, une intense émotion.

A deux doigts de la guerre, on se rendait compte que nos forces militaires, bien que reconstituées, pourraient difficilement rivaliser avec celles de l'Allemagne, continuellement renforcées et modernisées, et aussi parées de l'auréole de la victoire.

Nos dirigeants étaient surtout occupés de préoccupations politiques. Cependant, le renforcement de notre armée était possible malgré le taux très faible de notre natalité.

Ayant versé au Trésor les 5 milliards or exigés par l'Allemagne, les épargnants avaient recommencé à remplir leur bas de laine ; les fonds nécessaires étaient réalisables.

Et il suffisait de supprimer le tirage au sort et, par voie de conséquence, les nombreuses dispenses du service militaire.

La conquête du Tonkin et de la Tunisie avait montré que le soldat français avait conservé ses qualités de courage et l'endurance, et l'on songea à recréer une garde nationale

Mais la République n'était pas encore très bien assise : la politique aurait vite envahi les unités locales ; le souvenir de la Commune de Paris était encore récent.

On y renonça et l'on décida, sans augmenter le contingent annuel, de créer, dans les villes et les localités assez peuplées, des bataillons scolaires.

C'était une réplique des Marie-Louises, ces garçons qui, en 1814, avaient défendu le pays envahi par les Alliés.

Nos maîtres d'école, devenus des instituteurs, étaient dispensés du service militaire mais ils nous donnaient souvent des leçons de patriotisme.

De leur baguette, ils nous montraient, sur la carte murale de France, la tache de deuil qui, à l'Est, recouvrait les territoires d'Alsace et de Lorraine, annexés par les Allemands.

Et ils nous rappelaient souvent que notre génération devrait se sacrifier pour libérer nos frères annexés.

Quand les bataillons scolaires furent créés, notre maître nous dicta et nous fit apprendre par cœur un chapitre des exploits des Marie-Louises, ces petits-fils des volontaires de 1792 qui, comme eux, s'enrôlèrent pour repousser encore une fois, les Alliés hors de France.

À tour de rôle, il nous fallut réciter ce chapitre d'histoire. Après trois quarts de siècle, voici ce dont je me rappelle :

« S'il fallait une mention particulière, ce serait pour les plus jeunes. Incorporés à la hâte, ils manquaient de force et d'instruction mais, pour eux, l'honneur remplaçait tout.

« Mal vêtus de toile grise, mal équipés, mal armés, mal ravitaillés, chaussés pour la plupart de sabots, ou marchant pieds nus, ils donnèrent du fil à retordre aux Alliés.

« Au cri : En avant ! les Marie-Louises ! leur taille se redressait, leurs genoux, affaiblis par la faim, se raidissaient pour marcher à l'ennemi.

1 NDLC : L'affaire *Schnæbelé* est un important incident diplomatique entre la France et l'Allemagne, qui éclata le 20 avril 1887 alors que les discours revanchards du général Boulanger avaient fait monter la tension entre les deux pays (Wikipedia).

« Les grenadiers russes peuvent le dire : peut être se rappellent-ils Champaubert ? À cette bataille, les Marie-Louises du 113^e marchaient en tête. Un peloton de tirailleurs fut avancé contre un bois pour l'attaquer.

« Avant le signal, le duc de Raguse parcourut à cheval le front des troupes :

Qui commande ici ? cria-t-il. Y a-t-il un officier ?

— Non, lui répondit un garçon.

Un sous-officier, alors ?

— Non, mais nous sommes tous bons. »

Plus loin, un autre lui dit :

— Pour le signal, je donnerais bien le coup de fusil, mais il me faudrait un soldat pour me le charger. » ⁽²⁾

« Avec de pareilles gens, l'on pouvait engager le combat. Le signal fut donné ; le bois fut enlevé ; le corps russe, comprenant 9.000 grenadiers, fut complètement détruit. Le général russe fut pris par un chasseur de six mois de service. Un garçon de 16 ans amena, d'une lieue, deux grenadiers ; il n'avait, pour arme, qu'un grand couteau de boucher qu'il brandissait d'un air tout à fait plaisant :

« Ces gaillards-là voulaient broncher, disait-il, mais je les ai bien fait marcher. »

Et tous, nous étions bien décidés à marcher sur les traces des Marie-Louises, et en attendant à faire partie du bataillon scolaire.

La création d'un bataillon avait été, en effet, décidée. Celui-ci devait réunir les enfants des écoles de Fraize et de Scarupt. Nos instituteurs nous invitèrent à en faire partie.

Notre instructeur devait être un fraizilien, Houlné, qui avait été sous-officier au régiment. C'était le gendre de l'ébéniste Joseph Haxaire, écrivain local à ses moments perdus.

Il opéra d'abord avec méthode, il réunit les grands élèves de l'École Supérieure (cours complémentaire) qui, pourvus du certificat d'études primaire, se préparaient à l'examen du brevet.

Il leur remit un livre de théorie militaire, l'École du Soldat, des élèves caporaux dont ils devaient progressivement apprendre le texte par cœur, de façon à pouvoir commander les divers mouvements individuels et les exercices d'ensemble.

Leurs séances d'instruction avaient lieu sur la place de l'église après l'école. Houlné en fit rapidement des moniteurs, capables d'expliquer, de commander et de rectifier les mouvements.

Ce groupe forma l'escouade hors rang du bataillon.

Les autres écoliers fournirent l'effectif de deux sections : la première comprit les élèves qui se préparaient à l'examen du certificat d'études primaires, donc âgés de 9 à 11 ans, et aussi de quelques cancre, qui, jugés inadmissibles à l'examen, étaient forcés de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de treize ans ; la deuxième section reçut les écoliers de 7 à 8 ans, sortis depuis un et deux ans de l'asile (école enfantine dirigée par sœur Irène).

*

* *

2 Alors, le fusil se chargeait par la bouche du canon, et le tireur devait déchirer avec ses dents la cartouche de toile contenant la poudre.

Il fut d'abord décidé que les exercices auraient lieu le jeudi sur la place de l'église, mais cette décision souleva d'énergiques protestations de la part des parents. C'est que ce jour là était, non seulement consacré à la détente scolaire, mais aussi à la vie de famille, et aux travaux du ménage et de la culture agricole.

On n'osa pas passer outre, car il existait déjà un malaise sérieux parmi la population.

Dans cette belle formule : Instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque, ce dernier adjectif avait troublé des consciences timorées.

C'est d'abord qu'avant la loi Ferry, nous apprenions et récitons à l'école les prières, le catéchisme et l'histoire sainte. Alors les parents n'avaient pas à s'occuper de l'instruction religieuse de leurs enfants.

Et puis, certains, bien à tort, y voyaient une atteinte apportée à la liberté de conscience.

Depuis, le vicaire, l'abbé Toussaint déchu de ses fonctions de délégué scolaire, réunissait bien les écoliers pour leur faire réciter les leçons apprises à la maison, mais cette obligation n'était guère goûtée des parents, non préparés à cette tâche ni même des enfants qui, parfois, recevaient de sévères corrections.

Pour calmer les esprits, il fut décidé que les séances d'exercices auraient lieu le dimanche à la sortie de la grand'messe et sur la place de l'Hôtel de Ville. Cette fois, l'accord fut complet.

Le premier dimanche nous étions tous réunis près du mur dominant la berge de la Meurthe. On ne fit pas d'appel ; aucune liste n'avait été préparée. Ne manquaient aux exercices que les malades ou les absents de la localité.

Un monsieur nous expliqua la manœuvre du rassemblement, les autres se trouvaient prêts à intervenir pour éviter les bousculades.

Après quelques essais préliminaires, ce fut le commandement : « Rassemblement sur la droite, sur deux rangs et par rang de taille ».

Ce fut ensuite, après explication : « À vos numéros ! » et « À droite, alignement, fixe » suivi de « Second rang, trois pas en arrière » et enfin : « Sur la droite, à deux pas, prenez vos intervalles ».

Alors, ce fut la série des mouvements individuels : « Tête à droite, droite ; tête à gauche, gauche » suivi de « Fixe » et, en décomposant « Demi-tour, droite ».

Ces exercices étaient répétés jusqu'à leur exécution jugée suffisamment correcte.

Et puis, ce fut, de nouveau, le rassemblement en ligne sur deux rangs, et la formation en colonne par quatre, au commandement « par le flanc droit, droite » ⁽³⁾

Pour terminer, c'étaient des défilés en ligne déployée et en colonne par quatre, avec des commandements : « Marquez le pas ; changez le pas ».

À la deuxième séance, ce furent surtout des mouvements individuels des bras, sans flexion puis avec flexion, et enfin des bras et des jambes, avec flexion.

Cela se termina par le défilé autour de la place.

Des badauds et d'anciens soldats regardaient, jugeaient et critiquaient à voix basse.

Tous les exercices se terminaient par un défilé autour de la place, répété plusieurs fois, en raison du manque d'espace.

3 Remplacé plus tard par : « à droite par quatre ».

Lors d'une séance, nous trouvâmes sur la place un fagot de longs bâtons de coudrier ; ils représentaient le fusil, baïonnette au canon. Alors ce furent de nouveaux commandements : « À droite, parez ; à gauche, parez ; coup lancé ; en avant, pointez ; volte face à droite » et les deux mouvements contre la cavalerie : « en tête, parez ; en tête, parez et pointez ».

Enfin, avec le bâton croisé devant soi, c'était le commandement : « en avant, pas de charge ! » c'était le pas précipité, puis le cri : « en avant, à la baïonnette ! » nous n'allions pas loin, la place était limitée.

*
* *

Un dimanche, alors que l'on distribuait les bâtons pour l'escrime à la baïonnette, un soldat en permission prit un de nos bâtons et, sur quatre faces, nous donna une leçon de bâton, puis, toujours sur quatre faces une leçon de boxe et de savate. (4)

Comme nous applaudissions, Houlné, ramassant le bâton, répéta le premier exercice et celui de boxe et de savate. Nous l'applaudîmes aussi.

Tout allait admirablement bien lorsqu'un dimanche, nous vîmes autour de notre instructeur des garçons en uniforme. On eût dit un état-major entourant un général. Ils étaient revêtus de la tenue des bataillons scolaires des villes, en toile grise, veste avec boutons dorés, pantalon avec passe-poil rouge et béret de marin, avec jugulaire élastique et pompon rouge.

Ils avaient, ma foi, belle allure, mais personne ne les enviait. Cette tenue n'était pas pour nous. C'étaient des fils de notables et leurs parents leur avaient fait confectionner cette tenue.

Alors, Houlné invita les autres voltigeurs de l'escouade hors rang à demander à leurs parents une tenue semblable. Ceux-ci, fils de modestes artisans et cultivateurs, se heurtèrent à un refus général.

Car ils auraient été bien utiles à la maison et les parents faisaient un gros sacrifice en les faisant instruire et aussi en les aidant lors de leur entrée dans l'enseignement ou l'administration, où ils débutaient à 700 frs par an. Il fallait donc encore les aider pendant quelques années sans compter qu'il existait, à la maison, des cadets q l'on ne pouvait désavantager.

Alors Houlné donna aux voltigeurs en uniforme le grade de caporal, et quand il commandait lui-même, les garçons de l'escouade chaussés de sabots devaient rentrer dans le rang. Mais cette petite brimade n'aboutit pas, aucun uniforme ne fut acheté.

Quand le cycle des exercices fut terminé, l'on recommença la série, mais le plus souvent, l'on défilait autour de la place.

Un dimanche, une dizaine de fusils d'exercices (fusil Gras modèle 1874) acquis par la municipalité, nous furent remis. Cela devenait intéressant.

Par équipe, nous fîmes du mouvement d'armes : portez arme ; présentez arme ; l'arme sur l'épaule, droite ; reposez arme.

Et l'on nous apprit à prendre la ligne de mire et les positions du tireur debout, à genoux et couché.

Alors pur les défilés, les voltigeurs en uniforme portaient le fusil avec fierté.

Un jour, notre instituteur, lors d'un défilé, nous ordonna de chanter, au commandement, un couplet d'une chanson militaire apprise à l'école.

4 Ces exercices dans l'armée furent supprimés en 1895.

L'escouade hors rang chanta une version de l'hymne national suisse :

« Roulez tambours, pour courir la frontière
Aux bords du Rhin, guidez nous au combat
Battez gaiement, une marche guerrière
Sur notre sol, chaque enfant nait soldat
La France a brisé toute entrave
Et libre aujourd'hui, pour toujours
Elle est debout, paisible et brave
Roulez tambours, roulez tambours ».

Les curieux applaudirent ce chant. La première section chanta un couplet du drapeau de la France.

« Sur le front de nos bataillons,
Élevant sa lance,
Aux accents guerriers du clairon,
Le drapeau s'avance,
Qu'il est noble et fier, qu'il est beau.
Saluons ici le drapeau
Le drapeau de la France ».

Ce furent de nouveaux applaudissements. Et puis, les jeunes écoliers, se rappelant que la sœur Irène les faisait défiler sous le préau couvert de l'époque, à la queue leu leu, se tenant par les pans du tablier et marquant le pas de leurs sabots sur les dalles de grès rouge, y allèrent de leur couplet :

Petit soldat
Tu grandiras
Pour servir notre France
À tes côtés, tu nous verras
Marcher pour sa défense
Quand l'arme au bras
Tu passeras
Le cœur plein d'espérance

.....
Et ran tan plan
Tambour battant
Voilà la Garde qui s'avance
Grenadiers de France, en avant (bis)
En avant !

Les applaudissements crépitèrent, suivis d'un triple ban.

C'est qu'ils avaient l'allure martiale, ces petits grenadiers en sabots.

Hélas ! trente-ans plus tard, l'hécatombe commençait. Combien tombèrent sur les champs de bataille ?

*
* *

Mais Houlné avait demandé à la municipalité une seconde dotation de fusils. La question fut soumise au conseil municipal.

Un conseiller grincheux se leva : « Des fusils à des galopins en sabots, dit-il, on n'aurait jamais dû leur en donner. Leurs exercices ne sont que de la mascarade. D'ailleurs, ajouta-t-il, après ces fusils, ils vous réclameront les baïonnettes. »

Le débat fut clos sur ces mots.

Il ignorait, ce conseiller, les Va-nu-pieds de 1792, et leurs petits-fils, les Marie-Louises de 1814.

Alors Houlné invita les voltigeurs à demander à leurs parents une paire de souliers.

« Monsieur le curé t'accepte bien à l'église avec tes sabots, me dit ma mère. Si l'on insiste au bataillon, tu resteras chez nous. »

Il en fut de même partout.

*
* *

Ouvrons ici une parenthèse, car cette attitude paraît inexplicable aujourd'hui.

À cette époque où la monnaie de bronze avait sa valeur or, le paupérisme régnait dans notre vallée, comme par tout ailleurs.

Pour vivre, tout le monde devait travailler et cultiver peu ou prou.

À la filature de Fraize, beaucoup d'ouvriers ne gagnaient que 35 sous par jours (1 franc 75) et les célibataires payaient 30 francs de pension par mois. L'ouvrier agricole était payé 1 franc 25 par jour, avec la nourriture.

Et le cultivateur vendait son beurre 1 franc la livre au marché de Fraize.

Dans la plupart des ménages – sans allocations – l'on ménageait les fonds sou à sou, car le plus grand nombre devait payer loyer pour la maison, les champs, les prés, et pour les charrois.

Une stricte économie était de rigueur.

À la maison, et au cours des travaux, tout le monde portait des sabots, ébauchés assez grossièrement à la plane, non vernis, et dotés d'une bride en vieux cuir.

C'étaient les sabots de la semaine.

Le dimanche, pour aller à l'église, les hommes portaient des bottes ; femmes et enfants chaussaient des sabots, après avoir mis des chaussons noirs fourrés, achetés au commerce.

Ces sabots du dimanche étaient élégants, légers, vernis en noir, et munis d'une large bride en cuir repoussé qui couvrait le cou de pied. C'était un genre de socque.

Femmes et enfants les portaient le dimanche pour aller à l'église. Donc les voltigeurs du bataillon scolaire, venant aux exercices en sortant de l'église, étaient chaussés de sabots noirs.

Il fallait 1 franc 70 pour chausser un garçon de sabots noirs, et 12 francs pour lui acheter une paire de souliers. Le cultivateur devait vendre 12 livres de beurre pour payer une paire de souliers ; il attendait, comme l'ouvrier, que le garçon ait atteint l'âge de douze ans, lorsqu'il devait faire sa première communion.

Voilà pourquoi les garçons des hameaux et une grande partie de ceux du centre, étaient chaussés de sabots le dimanche.

*
* *

Houlné était navré. Il s'en fut à Saint-Dié trouver un notable :

« L'État, lui dit-il, loge, nourrit, habille et équipe ses soldats et ses enfants de troupe. Ne peut il pas faire quelque chose pour ses voltigeurs des bataillons scolaires ?

– Mon pauvre ami, lui fut-il répondu, les crédits votés sont très faibles et vont aux bataillons des villes. »

Il ne lui restait plus qu'une ressource : faire pression sur les voltigeurs eux-mêmes afin qu'ils insistent auprès de leurs parents pour être chaussés de souliers.

« Dimanche prochain, nous dit-il, il n'y aura pas d'exercice ici. Je ferai une théorie au clocher, d'où l'on voit les cols et les passages par où un ennemi peut s'infiltrer dans notre vallée. Mais, ajouta-t-il, seuls les voltigeurs chaussés de souliers y sont invités. » Il y eut un silence glacial. Ainsi, nous étions des parias ; on nous laissait de côté.

Nous étions groupés sur la place, et le plus grand nombre était d'avis de ne plus assister aux exercices.

Un garçon de Scarupt leva le bras : « Dimanche prochain, dit-il, rendez-vous devant l'église un quart d'heure avant la messe, j'ai un plan à vous soumettre ; mais le plus simple est de sortir de l'église un quart d'heure avant la fin de la messe et de nous réunir au cimetière des Pendus où personne ne nous entendra.

Le cimetière des Pendus était l'enclos au Nord du cimetière actuel, là où l'on dépose les déblais. L'on y inhumait les non catholiques, les mariés civilement et les suicidés.

Le Scaruné nous dévoila son plan :

« Pendant la théorie au clocher, nous irons faire une partie de barres, sur le chemin de Fraize, à votre endroit habituel. Quand Houlné et ses 'chaussés de souliers passeront près de nous, il ne faudra pas rompre le jeu. Mais quand ils nous auront dépassés, nous pousserons tous la clameur des vainqueurs aux vaincus. »

La partie s'engagea donc sur le chemin, le long du mur du verger de la cure.

Houlné et son équipe passèrent près de nous sans s'arrêter. Lorsqu'ils furent à une vingtaine de mètres, tous, sur un signal, nous poussâmes la clameur :

« Ho ! les Prussiens ! Ho ! la paille au c.. ». Seul Houlné se retourna, nous menaçant du poing.

Mais le dimanche suivant, voyant le bataillon diminué des deux tiers, il donna sa démission.

Il ne fut pas remplacé.

*
* *

Cette carence fut regrettable, car ce que l'on avait appris permettait, au régiment, de n'être soumis qu'à une instruction accélérée. Ce fut mon cas,

Engagé volontaire le 3 octobre 1893, je trouvai au Corps des compagnies très réduites en hommes. La classe libérable était partie et le 5^e d'Artillerie qui était caserné avec nous, venait de monter dans les forts du camp retranché à la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde qui avait causé des décès.

Notre régiment, seul, avait la charge des services, corvées et des prises de garde de la garnison.

Des volontaires prenaient la garde pendant trois fois 24 heures sans être relevés. Ils jouissaient alors d'un jour de repos complet.

Le lieutenant commandant la compagnie me confia à un caporal pour me dégrossir.

Celui-ci fut fort surpris de me voir manœuvrer comme un ancien, au bout de 8 jours.

Il en parla à l'officier qui, à son tour, me fit pivoter.

« Ça va bien, dit-il au caporal, apprenez-lui à arrêter rondes et patrouilles et faites lui prendre la garde aux postes de police des casernements mais non au quartier général ni aux poudrières.

Quand la jeune classe arriva, je faisais figure d'ancien.

Et quand je vins tirer au sort, à Fraize, avec la classe 1895, je portais, depuis 5 mois, les galons de sergent. En traversant la place de l'Hôtel de Ville, je ne pus m'empêcher de soutire au souvenir de mes exercices en sabots.

Et, tout de même, j'eus une pensée reconnaissante à la mémoire de notre instructeur Houlné.

J. VALENTIN